



## Municipalité Nouvelle-Arcadie

10989 rue Principale - Rogersville, NB E4Y 2L6

Tél. : (506) 775-2080 - Téléc. : (506) 775-2090

## Opportunité d'emploi

### Gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile

Nouvelle-Arcadie est située au sud-est du Nouveau-Brunswick. Cette nouvelle municipalité regroupe les communautés d'Acadieville, Rogersville, Collette, Pleasant Ridge, Rosaireville, et les environs. Avec une population d'environ 3,000 résidents, Nouvelle-Arcadie est en constante évolution et présente de bonnes occasions.

La municipalité est à la recherche d'un(e) candidat(e) bilingue pour occuper le poste de gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile. Sous la responsabilité de la direction générale, le ou la titulaire du poste des travaux publics est responsable de diverses initiatives, dont le déneigement, la tonte de gazon, l'entretien des terrains publics, l'entretien de tout l'équipement municipal, les réparations mineures des routes et l'entretien des propriétés municipales. La personne titulaire du poste contribuera, de façon importante, à offrir des services de qualité et assurera la sécurité des employés et des citoyens de Nouvelle-Arcadie.

#### **Exigences :**

- Détenir un diplôme en technique du génie civil, la gestion de projet ou l'équivalence en expérience.
- Opérer avec aisance à l'aide de l'ordinateur, surtout en ce qui a trait au montage de présentations et rédaction de rapports.
- Maîtriser le français et l'anglais, parlé et écrit.
- Détenir les formations/certificats suivants (sera un atout ou sera aptes à les suivre)
  - Certificat de traitement des eaux usées, niveau 1;
  - Certificat d'opération du système d'égout sanitaire selon les exigences du ministère de l'Environnement;
  - Certificat à jour de secourisme général et de réanimation cardiorespiratoire;
  - Formation du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT);
  - Certificat de contrôle de la circulation;
  - Formations de mesures d'urgences suivantes : Gestion de base des urgences, Centre des opérations d'urgence, information publique d'urgence, SCI 100, SCI 200, et SCI 300;
  - Permis de conduire valide de classe 5

- Programme d'orientation des entrepreneurs, certification exigée par CN;
- Toute autre certification ou formation pertinente exigée par la direction générale.
- Minimum de deux ans d'expérience en réparation et entretien.
- Nécessité d'obtenir de la GRC une vérification récente des antécédents criminels/du secteur vulnérable.
- Expérience de l'utilisation d'équipements tels que des charrues, des tracteurs, des tondeuses et autres au besoin.

### **Connaissances, compétences et aptitudes requises :**

- Connaissance de base des méthodes de travail, des pratiques et des procédures liées à diverses activités de construction, d'entretien et de réparation.
- Capacité à soulever un minimum de 25 kg.
- Capacité à effectuer un travail physique dans des conditions raisonnables, quelles que soient les conditions météorologiques.
- Capacité à comprendre et à suivre des instructions verbales et écrites.
- Être incliné mécaniquement.
- Maîtriser l'environnement Microsoft 365 (y compris Word, Excel, etc.) et être prêt à apprendre à utiliser et à comprendre des feuilles de calcul simples et d'autres documents.
- Capacité à interagir avec le public et ses collègues de travail de manière courtoise et respectueuse.
- Connaissance de la rue, du trottoir, du réseau d'égouts pluviaux, du réseau d'égouts sanitaires et de la propriété.
- Connaissance à effectuer des travaux d'entretien est un atout.

### **Conditions de travail :**

- Le travail exige de répondre aux besoins de la communauté de Nouvelle-Arcadie en ayant la capacité de prévoir et de prévenir les problèmes de sécurité. Les travaux doivent également suivre les procédures de sécurité appropriées et exiger l'utilisation d'ÉPI (Équipement de protection individuelle)
- Horaire de travail : 35 heures par semaine
- Entrée en fonction : mars 2025
- Traitement : 31.44 \$/l'heure la personne doit aussi être disponible pour participer, occasionnellement, à certaines activités en dehors des horaires réguliers de travail.

Si ce défi vous intéresse, veuillez postulez dès maintenant par courriel en faisant parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae à l'adresse suivante : [gm@nouvellearcadie.ca](mailto:gm@nouvellearcadie.ca) ou bien à l'adresse postale suivante d'ici le 8 novembre 2024:

Municipalité Nouvelle-Arcadie

Att : Monique Boucher, directrice générale

10989 rue Principale

Rogersville, NB E4Y 2L6

Veillez inscrire "**Confidentiel - Poste gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile**" sur l'enveloppe.

Nous remercions tous les personnes qui ont démontré de l'intérêt, mais nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



# Description de poste

## Gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile

Sous la responsabilité de la direction générale, la personne titulaire du poste est responsable de voir à la gestion des travaux publics et de la sécurité civile incluant les travaux publics, l'inspection des bâtiments, et l'aménagement du territoire pour la municipalité de Nouvelle-Arcadie, afin d'offrir des services de qualité aux citoyens et d'encourager l'épanouissement d'une population active et dynamique.

Le ou la gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile participe aux rencontres des activités et des événements reliés aux travaux publics et de la sécurité civile des communautés de Collette, Acadieville, Rogersville, Pleasant Ridge, Rosaireville et les environs. Cette participation permet de faciliter l'intégration d'un calendrier d'activités et de travaux afin de communiquer avec ceux-ci, de façon efficace, de la municipalité.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :**

- Faire fonctionner l'équipement de déneigement léger, la balayeuse et les tracteurs sans chenilles/soufflantes, ainsi que tout autre équipement connexe. Effectuer des activités de déneigement, de sablage et de salage, y compris les trottoirs et les stationnements municipaux.
- Assurer une gestion efficace des employés des travaux publics réguliers ainsi que les employés contractuels et les étudiants d'étés.
- Collaborer avec les différents départements municipaux pour garantir la conformité aux politiques et arrêtés en vigueur.
- Faire fonctionner des pompes, des compresseurs d'air, des tondeuses à gazon et d'autres équipements et outils motorisés.
- Veiller à ce que les travaux soient exécutés selon les normes de qualité et de sécurité requises, en effectuant des inspections régulières sur le terrain des stations de relevage des égouts sanitaires et l'équipement.
- Entretien et réparer les trous utilitaires, les puisards/drains, les conduites d'égout pluvial et sanitaire et autres structures connexes.
- Effectuer les travaux d'urgence des services publics, au besoin.
- Aider à l'entretien des parcs/sentiers municipaux, de l'équipement récréatif et des installations.
- Effectuer divers travaux d'aménagement paysager et d'entretien du sol.
- Installer, réparer et remplacer les panneaux de signalisation pour la circulation, les rues et autres.

- Entretien des camions, des souffleurs, des tracteurs, l'équipement général et les installations.
- Effectuer les réparations mineures de menuiserie, de plomberie, et d'entretien général.
- Occuper le rôle de responsable de santé et sécurité au travail et se conformer aux normes de Sécurité au travail Nouveau-Brunswick, Santé au travail du Nouveau-Brunswick, et la Loi sur la sécurité et d'autres règlements liés au travail.
- Signaler les situations dangereuses ou non sécuritaires; mettre en œuvre les procédures d'urgence selon les directives.
- S'assurer de l'exécution du nettoyage du garage et des zones de travail au besoin.
- S'assurer de l'exécution de la mise en place de la salle municipale avant et après les réunions du conseil d'administration ou autres événements spéciaux
- Répondre aux appels d'urgence en tout temps, de façon régulière.
- Mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et à réduire les coûts tout en maintenant la qualité des services.
- Autres responsabilités peuvent être requises et assignées.

### **Travaux publics :**

En tant que responsable des travaux publics, le ou la gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile doit voir à l'opération de tous les services rattachés aux infrastructures minimales. À ce titre il ou elle doit :

- Assurer une gestion efficace des travaux publics et le bon fonctionnement du département;
- Élaborer, avec l'assistance de la direction générale, une planification à long terme pour l'entretien;
- Présenter régulièrement au conseil municipal, un rapport du fonctionnement du département des travaux publics;
- Accompagner les employé(e)s du département des travaux publics dans l'exécution de leurs tâches (manuel et non manuel) selon leurs besoins;
- Voir à ce que le réseau routier de la municipalité soit tenu en bon état et que la circulation routière soit libre d'encombres et sécuritaire, notamment il ou elle doit voir à :
  - L'éclairage routier;
  - Le déblaiement de la neige;
  - L'entretien et la réparation des routes municipales;

- L'affichage routier;
  - L'identification des rues;
  - L'entretien, la réparation et le déblaiement des trottoirs;
  - La supervision de la construction de nouvelles rues et tous les projets d'infrastructure de la municipalité;
  - La maintenance et l'entretien du système d'égout; et
  - L'entretien et la maintenance des infrastructures municipales.
  - S'assurer que toutes les entrées de donnée requises sont enregistrées dans le Géoportail au besoin selon les consignes demandées.
- Voir à ce que les édifices municipaux soient en bon état et sécuritaires, notamment il ou elle doit voir à :
    - La supervision de la construction de tout nouvel édifice;
    - L'entretien de la réparation des édifices municipaux;
    - L'entretien et la gestion des espaces de stationnement des édifices municipaux;
    - La gestion de l'équipement des travaux publics, notamment l'achat de toute nouvelle pièce d'équipement, l'entretien et la réparation de l'équipement, l'usage correct, efficient, et responsable des véhicules et autre équipement;
    - L'entretien des installations sportives, récréatives, et touristiques;
    - L'évaluation mensuelle de tous les édifices de la municipalité selon les exigences requises par Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick;
    - L'offre de sessions de sécurité au travail aux nouveaux et nouvelles employé(e)s municipaux ainsi qu'aux étudiant(e)s d'été.

### ***Systemes d'égouts sanitaire et pluvial :***

En tant que responsable des travaux publics, le ou la gestionnaire des travaux publics et de la sécurité civile doit assurer la responsabilité des services de la municipalité visant la salubrité de l'environnement et la protection de la santé publique. À ce titre il ou elle doit voir à :

- La gestion efficace d'un service de cueillette des ordures ménagères;
- La gestion du système d'égouts pluviaux et sanitaires de la municipalité notamment il ou elle doit voir à :
  - La supervision de la construction de tout ou partie du système d'égout pluvial ou sanitaire;
  - L'entretien et la réparation des égouts; et

- L'inspection et le contrôle du système d'égout sanitaire.
- Effectue toute autre tâche que lui confie la direction générale.

### **Sécurité civile :**

Établir et appliquer les politiques, arrêtés, guides, et procédures avec la direction générale pour la municipalité

- Superviser et tenir à jour les données des différents manuels d'opération de mesures de sécurité et participer à leur élaboration;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre, et la mise à jour régulière des données et du plan des mesures d'urgence de la municipalité;
- Offrir de la formation aux employés en matière de mesures d'urgence;
- Assurer que les employés et employées adhèrent aux standards en énumérés dans la politique de santé et sécurité de la municipalité de Nouvelle-Arcadie; et
- assurer, avec l'aide de la direction générale, que les nouveaux et nouvelles employés et employé(e)s reçoivent une orientation au milieu de travail qui révisé la politique de santé et sécurité de la municipalité de Nouvelle-Arcadie ainsi que les lois de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick.

### **Service d'incendie :**

Les tâches du/de la gestionnaire de travaux publics et de la sécurité civile quant au service d'incendie peuvent comprendre :

- Contribuer à la préparation du budget annuel du service d'incendie;
- Fournir périodiquement des rapports du service d'incendie au conseil municipal en collaboration avec le/la chef pompier
- Superviser et tenir à jour les données des différents manuels d'opération du service d'incendie et participer à leur élaboration;
- Assure la gestion de l'entretien et de la réparation des infrastructures et des équipements du service d'incendie; responsable pour la propreté de la caserne et l'entretien des camions de pompiers lorsque nécessaire. S'assure également que les lumières et les équipements fonctionnent et applique toutes les mesures d'urgences et de sécurité en lien avec le travail sécuritaire NB.
- Reçois les demandes de nouveau pompier volontaire et s'assure de faire les suivis et classement nécessaire.

- Tenir à jour la liste des pompiers et la base de données des formations et qualifications des pompiers
- Anime des réunions mensuelles avec la direction de la brigade des pompiers

**Autres tâches :**

- Présenter au public une image favorable de la municipalité de Nouvelle-Arcadie.
- Établir et entretenir des liens étroits et de bonnes relations avec le public et ses collègues de travail.
- Participer aux formations requises ou nécessaires au développement de l'employé ou requis par les normes de travail.
- Faire l'évaluation de rendement des employés des travaux publics 1/fois/an et le remettre au gestionnaire.
- Préparer les horaires journaliers, de fin de semaine, d'heures supplémentaires et de vacances des employés des travaux publics.
- Assister aux employés des autres secteurs dans leurs fonctions, lorsque nécessaire.
- Accomplir toute autre tâche demandée par la direction générale.
- Appuyer la direction générale pour bâtir un esprit d'équipe sain et harmonieux.
- Créer et maintenir des partenariats communautaires dans le but d'offrir des travaux publics et de la sécurité civile qui bénéficient de la municipalité et ses citoyens.

---

Signature de l'employé(e)

---

Date

---

Signature du gestionnaire

---

Date

Dernière mise à jour de la description de poste : 25 octobre 2024

[https://villageofrogersville.sharepoint.com/sites/Ressourcesemployes/Shared Documents/Dotation/DESC de poste/Desc de poste\\_gestionnaire des travaux publics \(1\).docx](https://villageofrogersville.sharepoint.com/sites/Ressourcesemployes/Shared Documents/Dotation/DESC de poste/Desc de poste_gestionnaire des travaux publics (1).docx)